

OBJECTIFS :

- Développer l'offre commerciale à Balma en répondant aux besoins des habitants et salariés.
- Créer de nouveaux lieux d'activité économique afin d'améliorer la dynamique locale.
- Promouvoir une offre commerciale de qualité par la mise en avant de produits recyclables ou issus de circuits courts et/ou bio.
- Réglementer l'utilisation commerciale du domaine public dans le respect des dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques et de la Charte d'accueil des activités commerciales de Balma.

DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE D'INSTALLATION D'UNE ACTIVITE COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BALMA

- ✓ Des lieux dédiés et clairement identifiés
- ✓ Des commerçants qui fonctionnent en autonomie
- ✓ Une insertion dans l'offre commerciale déjà existante
- ✓ Un accent mis sur l'engagement éco responsable des projets et la qualité des produits et prestations proposés
- ✓ Une offre correspondant aux attentes des balmanais

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Profession :

INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE COMMERCE

Dénomination de la société :

Date de création : ou **En cours de création**

Numéro d'immatriculation au RCS :

Effectif de la société :

Type de demande : Renouvellement 1^{ère} demande

Activité exercée à titre : Principal Occasionnel

Nature de(s) marchandise(s)/denrée(s)vendue(s) :

.....

Spécificités de(s) marchandise(s)/denrée(s)vendue(s) :

- Fabrication maison
- Produits saisonniers
- Produits issus de l'agriculture biologique
- Emploi de produits locaux ou issus de circuits courts
- Préparation de repas équilibrés comportant fruits/Légumes
- Utilisation d'emballages recyclables
- Produits recyclés ou éco-responsables
- Produits ludiques et/ou culturels
- Produits nouveaux et/ou innovants

Commerçants ou producteurs locaux partenaires de l'activité:

.....

.....

.....

Période souhaitée (nota : 1 mois maximum pour une première demande, 3 mois maximum en cas de renouvellement) :

Mairie de Balma

8, allée de l'appel du 18 juin 1940 - 31132 BALMA – Tel : 05.61.24.92.92 - Fax : 05.61.24.52.93
Courriel : mairie@mairie-balma.fr - Web : www.mairie-balma.fr

Jours et horaires souhaités :

Emplacement souhaité :

Rue de Vidailhan (N°1)

Parc de Vidailhan (N°2)

Esplanade du Cyprié (N°3)

Parking de la Mairie (N°4)

Place de la Libération

Autre site (Demande dérogatoire soumise à validation préalable de l'autorité municipale)

Type de véhicule :

Camion

Remorque

Étalage

Dimensions du véhicule (Largeur longueur, Profondeur) :

Largeur =

Longueur =

Profondeur =

Utilisation de mange debout :

Oui

Non

Nombre :

Utilisation de tables/Chaises :

Oui

Non

Nombre :

Superficie de terrasse envisagée : m²

Energie utilisée

Gaz

Electricité

Groupe électrogène

Bois

Autre :

Lieu de stockage des aliments après départ de l'emplacement :

.....

.....

Mairie de Balma

8, allée de l'appel du 18 juin 1940 - 31132 BALMA – Tel : 05.61.24.92.92 - Fax : 05.61.24.52.93

Courriel : mairie@mairie-balma.fr - Web : www.mairie-balma.fr

Dispositif de traitement des déchets :

.....
.....
.....

Dispositif de récupération des eaux usées :

.....
.....

Pièces obligatoires pour toutes les demandes	
- Un courrier de motivation indiquant vos intérêts pour Balma	<input type="checkbox"/>
- Un Extrait de Kbis de la société daté de moins de trois mois	<input type="checkbox"/>
- Un justificatif de déclaration préalable d'une activité commerciale ou artisanale ambulante (cerfa 14022)	<input type="checkbox"/>
- Une attestation de couverture Responsabilité Civile en cours de validité ou couvrant à minima la période d'occupation sollicité	<input type="checkbox"/>
- Une présentation complète de l'activité et de son historique	<input type="checkbox"/>
- Un plan de masse côté de l'obligation envisagé ou à minima les dimensions précises du camion et de l'éventuelle superficie d'occupation à prévoir en sus de ce dernier	<input type="checkbox"/>
- Des photos du véhicule et le cas échéant de tous les éléments de mobilier accessoires à ce dernier : parasols, chaises, tables, brumisateurs, appareils d'éclairage, chevalet, jardinières...	<input type="checkbox"/>

Dans le cas spécifique des commerces de vente de denrées alimentaires de type « food-truck »	
- La copie de l'attestation de formation hygiène alimentaire et formation commerciale (système d'analyse des dangers et points critiques – HACCP)	<input type="checkbox"/>
- Dans l'hypothèse de la vente d'alcool, la copie du permis d'exploitation (Cerfa 14407*03)	<input type="checkbox"/>
- Si nécessaire, un justificatif de déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine animale (Cerfa 13984*06)	<input type="checkbox"/>

Mairie de Balma

La demande d'autorisation dûment complétée devra être retournée directement à la Mairie de Balma soit par courrier électronique soit à l'adresse pdeec@mairie-balma.fr soit par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire

Pôle Insertion par l'Emploi, le Logement et l'Economie

8, allée de l'Appel du 18 juin 1940

31130 BALMA

Fait àle :

Signature :

Protection des données personnelles

Afin de pouvoir attribuer de façon pertinente les emplacements existants sur le domaine public et de gérer le calendrier d'occupation des divers sites qui en découle, la ville de Balma recueille les données personnelles des candidats le biais du présent formulaire de demande d'autorisation préalable.

Ces informations sont destinées exclusivement aux personnes habilitées à y accéder : élus et agents du pôle Insertion par l'Emploi, le Logement et l'Economie et du Pole Ressources Juridiques.

Elles seront conservées pendant 1 an ou pour toute la période nécessaire au recouvrement des sommes dues au titre de la redevance d'occupation.

En application de la réglementation européenne (RGPD) et nationale (Loi « Informatique et libertés ») relative à la protection des données, en votre qualité d'adhérent à la structure vous disposez de droits sur les données personnelles recueillies et notamment : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement, droit d'opposition (pour des raisons tenant à votre situation particulière). Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer ces droits, contactez : rgpd@mairiebalma.fr (en précisant le contexte et la nature de la demande).

L'exercice de vos droits est subordonné à la production d'un document permettant de vous identifier que vous devez joindre à toute demande et qui sera détruit après instruction de la demande.

En cas de litige persistant, vous avez la faculté de saisir l'autorité de contrôle CNIL sur le site www.cnil.fr

J'ai lu et j'accepte le traitement de mes données personnelles par la ville de Balma

Mairie de Balma

8, allée de l'appel du 18 juin 1940 - 31132 BALMA – Tel : 05.61.24.92.92 - Fax : 05.61.24.52.93

Courriel : mairie@mairie-balma.fr - Web : www.mairie-balma.fr